

## **Stèle en l'honneur de Charles Antoine François POIREE (1785-1873)**

### **Génial inventeur du barrage mobile à aiguilles**

#### **Inauguration à Basseville le 25 juin 2016**

Il y a quinze ans, je suis venu habiter Athée sur Cher, au bord de la rivière dite canalisée. Sur le territoire de la commune, il y a deux barrages à aiguilles. Immédiatement, ces barrages m'ont fasciné par leur beauté. Quoi de plus magnifique à voir par grand soleil que le ruban d'eau tumultueux jaillissant des aiguilles iriser la lumière. Dès ma première rencontre, je suis tombé amoureux de ce remarquable patrimoine fluvial. Mais j'étais incapable alors de comprendre le fonctionnement de ces ouvrages. Les mots de mes interlocuteurs pour me décrire le fonctionnement tels que fermettes, heurtoirs, radiers, longrines ne voulaient rien dire. Je voyais bien les aiguilles et la passerelle, mais les éléments immergés conservaient leur mystère. Au fil du temps, j'ai eu loisir d'assister à quelques manœuvres. Les mots ont pris du sens et j'ai pu apprécier à sa juste valeur l'ingéniosité du barrage mobile à aiguilles et le génie créateur de son inventeur Charles Antoine François POIREE.

Nous sommes réunis pour rendre hommage à ce grand Ingénieur qui par son invention permettant de modifier le régime de basses eaux des rivières et de s'effacer complètement lors des crues a révolutionné la navigation fluviale. Je ne vous cache pas mon plaisir et mon émotion de me trouver à l'endroit même où Charles Antoine François POIREE a expérimenté sa géniale invention il y a 182 ans. En 1934, l'année même de cette expérimentation, il est nommé Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées ; puis en 1850, il devient Inspecteur Général des Ponts et Chaussées. L'année de sa retraite, en 1855, lors de l'Exposition Universelle de Paris, il reçoit la Grande Médaille d'Honneur, la plus haute distinction de l'époque. C'est la reconnaissance de la Nation qui couronne la carrière et le génie de cet exceptionnel ingénieur.

Très vite, le barrage mobile à aiguilles est imité dans l'Europe entière. Il est très difficile de connaître le nombre d'ouvrages réalisés, mais à coup sûr plusieurs centaines. Je n'ai pas trouvé trace d'un brevet pris par POIREE. De toute façon à cette époque en France, les brevets ne bénéficiaient d'aucune garantie gouvernementale et j'imagine qu'ils étaient de peu d'intérêt pour leur inventeur. En revanche, j'ai trouvé une description très détaillée du barrage faite par l'inventeur lui-même dans le JOURNAL DES DEBATS daté du 11 juin 1839. Cette description est très similaire à celle d'un brevet.

Je veux vous rapporter deux faits anecdotiques sur le Cher canalisé qui mettent en perspective le réel intérêt des barrages mobiles à aiguilles et la rapidité de leur construction. La canalisation du Cher de Tours à Saint Aignan, réalisée en trois ans, de 1838 à 1840, par l'Ingénieur Camille BAILLOUD, comportait 16 barrages à aiguilles et autant d'écluses et de maisons éclusières.

Premier fait. En 2005, il est décidé d'araser 5 barrages, très détériorés faute d'un entretien suffisant. La décision d'automatiser les barrages conduit à retenir le concept du barrage à

vanne toit. En réalité ce type de barrage mécalisé, parfaitement approprié à des rivières étroites, s'avère difficile à mettre en œuvre sur des rivières très larges. Un seul barrage de ce type est construit pour un coût exorbitant et huit ans après, il est hors d'usage à cause d'alluvions accumulés contre le barrage qui en bloquent son fonctionnement.

Second fait. En octobre 2012, une brusque montée du débit du Cher due à des pluies diluviennes endommage six barrages. L'application stricte de la loi sur l'eau et milieux aquatiques (la LEMA), conduira à trois ans de travaux pour réparer les six barrages. Heureuse époque au milieu du XIX siècle où l'on pouvait avec des moyens rudimentaires, mais beaucoup d'ingéniosité, de volonté et de courage réaliser tous les ouvrages nécessaires à la canalisation d'une rivière en seulement trois ans.

Cette stèle, ô combien méritée pour l'inventeur, ne doit pas nous masquer la réalité. La plupart des barrages à aiguilles encore existants sur nos rivières risquent de disparaître. Sans vous imposer la liste exhaustive des menaces qui pèsent sur eux, laissez-moi en citer deux. En premier, la loi sur l'eau qui réduit comme peau de chagrin le temps de navigation et fait fuir les professionnels de ces rivières canalisées. Le second, les contraintes de fonctionnement des ouvrages qui réclament une vigilance permanente. Pour perdurer, les barrages à aiguilles doivent engendrer de substantielles retombées économiques. Comme dirait le Président de L'Entente des Canaux Centre France Pierre Maurice LELIEVRE, tous les acteurs du fluvial, VNF et les associations d'usagers et de défense du patrimoine doivent s'unir pour dynamiser le développement du fluvial de plaisance. Sauver les ingénieux barrages mobiles à aiguilles en leur donnant un nouvel élan serait encore un bel hommage que nous pourrions rendre à Charles Antoine François POIREE.

Je remercie Philippe BENARD et l'Association des Amis du Canal du Nivernais de m'avoir invité à cette émouvante cérémonie. Merci de votre attention.

Jean-Pierre Pestie, président.



Le Cher canalisé, 60 km environ, 16 barrages-écluses à l'origine